



## **APPEL À SOUMISSION D'ABSTRACTS, À PROPOSITIONS CONCERNANT D'AUTRES FORMES DE PARTICIPATIONS**

### **CONFÉRENCE 2017 SUR LA POLITIQUE FONCIÈRE EN AFRIQUE**

***“L’Afrique que nous voulons : réaliser une transformation  
socio-économique grâce à un accès inclusif et équitable des  
jeunes à la propriété foncière.”***

**14 – 17 novembre 2017  
ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE**



African Union



African Development Bank



United Nations  
Economic Commission for Africa

**LAND POLICY INITIATIVE**

## Contexte

L'initiative de politique foncière (*Land Policy Initiative-LPI*) est une initiative conjointe de la Commission de l'Union africaine et de la Banque africaine de développement.

La seconde conférence bi-annuelle de 2017 sur la politique foncière en Afrique sera organisée par le LPI du 14 au 17 novembre 2017, à Addis-Abeba, en Éthiopie et s'inscrira dans le cadre d'un événement pédagogique axé sur la politique foncière. Le but de la conférence est d'approfondir les compétences dans le domaine de la politique foncière en Afrique en favorisant l'accès à la connaissance et à l'information en matière d'élaboration et de mise en œuvre de la politique foncière.

La conférence qui aura lieu en novembre 2017 s'inscrira sous le thème : **“L’Afrique que nous voulons : réaliser une transformation socio-économique grâce à un accès inclusif et équitable des jeunes à la propriété foncière.”** Compte tenu de l'agenda 2063 de la Commission de l'Union africaine et des objectifs de développement durable à l'horizon 2030, ce thème a été retenu en vertu de la déclaration de l'Union africaine qui a consacré l'année 2017 comme l'année de la jeunesse placée sous le thème **«Investir dans les jeunes pour tirer parti du dividende démographique en Afrique. »**

Le but de la conférence est de créer un effet catalyseur en matière d'élaboration et de mise en œuvre des politiques foncières avec preuves à l'appui en créant une plate-forme qui permet aux africains et aux autres parties prenantes intéressées de présenter des travaux de recherches et des preuves. La conférence s'adresse aux membres de gouvernements, aux membres de parlement, aux agriculteurs, aux chercheurs, à la société civile, aux représentants issus de secteurs privés, aux chercheurs, aux experts fonciers (les géomètres, les entreprises de cartographie, les administrateurs fonciers) et aux bailleurs de fonds. Le format de la conférence comprend un ensemble d'événements ainsi que des réunions parallèles, des discussions et des tables rondes, des événements parallèles, des expositions et l'utilisation des media sociaux dans le but d'atteindre une plus grande audience, y compris les jeunes. La conférence constitue également une plate-forme qui permettra de mettre en évidence et de promouvoir les nouvelles pratiques émergentes, de développer un réseau de contacts avec des experts fonciers et les professionnels du milieu fonciers, tout en favorisant le dialogue avec des suivis réels ou des actions concertées dans les domaines stratégiques fondamentaux en Afrique.

Les organisateurs de la conférence lancent dès à présent un appel pour la soumission d'abstracts, d'articles et de documents en fonction des sous-thèmes et des catégories suivants :

## **Catégories :**

- i.** Documents de travail.
- ii.** Sessions de table ronde et de dialogue.
- iii.** Cours de formation et renforcement des capacités.
- iv.** Affiches, expositions et événements parallèles.

## **Sous-thèmes centrés sur l'Afrique : ALIGNEMENT avec la gouvernance foncière :**

- i.** Renforcer la gouvernance foncière et les institutions administratives, tant au niveau local que national, y compris l'adoption de technologies d'innovations pour garantir les droits fonciers dans différents régimes fonciers.
- ii.** L'autonomisation des jeunes en renforçant leurs droits fonciers.
- iii.** Droits des femmes d'accéder à la propriété foncière et les inégalité de genre : supprimer des goulots d'étranglement persistants.
- iv.** Investissements inclusifs, transparents et durables dans le domaine foncier, la justice économique et la gestion ou le suivi de l'environnement.
- v.** Migration, radicalisation et extrémisme violent : répercussions sur l'emploi des jeunes, l'esprit d'entreprise et l'accès à l'investissement foncier.
- vi.** L'urbanisation rapide, la gestion foncière, la politique d'aménagement du territoire et le contrôle du développement.
- vii.** Expériences de planification, de suivi et d'évaluation ainsi que les meilleures pratiques émergentes dans le développement et la mise en œuvre de politiques foncières (en zones rurales et urbaines).

Les *abstracts* sont particulièrement sollicités s'ils abordent un ou plusieurs des thèmes transcendants suivants :

- i.** Droits fonciers des jeunes.
- ii.** Droits fonciers des femmes et inégalités de genre.
- iii.** Dégradation des terres, accès à l'eau et changement climatique.
- iv.** Droits de l'homme et sécurité alimentaire.

Les abstracts de 800 mots maximum et les demandes d'informations complémentaires doivent être soumis par courrier électronique à l'adresse suivante : [africallandconference@un.org](mailto:africallandconference@un.org). Les abstracts peuvent être soumis en anglais ou en français et doivent inclure l'affiliation institutionnelle pour tous les coauteurs ainsi que les coordonnées complètes des (co) auteurs présentateurs, conformément au format indiqué ci-dessous. Veuillez noter que la date limite est **le 4 août 2017**. Les abstracts soumis après cette date ne seront pas pris en considération.

## **Modalité de sélection des abstracts**

Les organisateurs entendent susciter un énorme intérêt par rapport à cette conférence et ils pensent que la quantité d'abstracts qu'ils recevront surpassera le nombre d'abstracts qui pourront être traités. La sélection des articles, des affiches et des expositions qui seront présentés à la conférence sera effectuée par un comité scientifique nommé par le LPI. Le comité se compose d'experts émérites en matière de politique foncière. La sélection des abstracts sera effectuée en fonction des procédures suivantes.

### **1. Sélection initiale**

Le comité scientifique va sélectionner les abstracts en fonction des critères suivants :

- Qualité du contenu, originalité et innovation.
- Respect des thèmes de la conférence et du format de présentation indiqué.
- Etendue géographique.
- Analyse approfondie des documents soumis faite par les auteurs africains, par les jeunes et par les représentants d'organisations locales.
- Acceptation conditionnelle des abstracts sélectionnés et appel à soumissions prolongées avant le 26 août 2017. Toute correspondance sera effectuée par courrier électronique.

### **1. Sélection finale**

En ce qui concerne les soumissions, le délai requis pour les documents finalisés est **le 22 septembre 2017** et la notification des sélections finales aux auteurs et aux présentateurs sera faite par le comité scientifique au plus tard **le 12 octobre 2017**. Le comité scientifique n'est pas en mesure de garantir quel type de présentation qui sera accordée aux auteurs / présentateurs. La décision du comité scientifique est définitive et irrévocable et aucune correspondance ne sera entretenue à ce sujet.

## **Informations générales**

- Les auteurs qui soumettent des abstracts ne sont pas automatiquement enregistrés pour la conférence sur les politiques foncières de novembre 2017. Pour pouvoir participer à la conférence, les auteurs doivent s'inscrire dans le délai des dates indiquées par les organisateurs de la conférence.
- Il n'y a pas de frais requis pour soumettre un abstract.
- Tous les auteurs / présentateurs soumettant un abstract devront effectuer une confirmation de la manière suivante :
  - Indiquer leur accord aux termes et conditions des organisateurs.
  - Spécifier leur intention de présenter un abstract lors de la conférence sur la politique foncière de novembre 2017 en personne ou par l'intermédiaire d'un coauteur inscrit.
- Les auteurs / présentateurs souhaitant retirer leurs abstracts sont invités à le faire dans le délai des dates indiquées par les organisateurs de la conférence.

## **Publication de documents**

Le comité scientifique pourra sélectionner certains des documents présentés au cours de la conférence à des fins de publication en fonction des procédures établies par les organisateurs de la conférence. Le comité scientifique devrait émettre des recommandations sur les documents sélectionnés afin qu'ils soient réédités pour la publication.

## **FORMAT DES ABSTRACTS**

Catégorie de documents soumis : (veuillez indiquer la catégorie de documents soumis pour lequel vous souhaitez être considéré)

- i.** Documents de travail.
- ii.** Sessions de table ronde et de dialogue.
- iii.** Cours de formation et renforcement des capacités.
- iv.** Affiches, expositions et événements parallèles.

Thème de la conférence :

Conférence sur la politique foncière en Afrique (CLPA-2017)

L'Afrique que nous voulons : réaliser une transformation socio-économique grâce à un accès inclusif et équitable des jeunes à la propriété foncière.

ADDIS ABÉBA, ETHIOPIE

Titre :

Auteurs :

Résumé : (500 à 800 mots)

Si vous êtes auteur / co-auteur, vous devez fournir les informations suivantes :

Nom et prénom :

Affiliation institutionnelle :

Email :

Si vous êtes l'auteur / co-auteur présentateur, vous devez fournir les informations suivantes :

Nom et prénom :

Email :

Numéro de téléphone :

Numéro de portable :

**Veillez cocher les cases ci-dessous pour indiquer votre accord :**

Tous les coauteurs acceptent les termes et conditions de l'organisateur, comme indiqué dans l'appel à soumissions.

Je / nous avons l'intention de présenter cet article à la conférence de novembre 2007 sur la politique foncière en personne par un co-auteur mentionné sur de la liste.